électeurs en herbe

Étape 2 : Je m'informe

Le sondage d’opinion : un outil d’information ?

OBJECTIFS

- Analyser un sondage d’opinion, la méthode utilisée et les données produites
- Se questionner sur la fiabilité des sondages d’opinions comme source d’information

DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant·es vont étudier un sondage sur les intentions de vote, réalisé avant les élections européennes de 2019. L’analyse leur permettra globalement de comprendre la démarche d'un sondage. Une comparaison avec les résultats des votes à l’issue de l'élection leur permettra d'émettre des hypothèses expliquant les écarts éventuels avec le sondage, ainsi que de se questionner sur la fiabilité du sondage.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Comparer et analyser des données
- Développer son esprit critique sur les sources d'information

SOCLE COMMUN

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre
Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques
Démarches scientifiques

DURÉE

50'

RESSOURCES

- Législation sur les sondages en France
- Sondages, comment fonctionne la marge d'erreur ?
- CLEMI : comment lire un sondage d'intention de vote ?
- Vidéo réalisée par la chaîne des éditions lelivrescolaire.fr portant sur la mesure de l'opinion à travers les méthodes de sondage
- Vidéo des Décodeurs du Monde pour aller plus loin sur la fiabilité des sondages

- Article du Monde questionnant la fiabilité des sondages à l'occasion des européennes de 2019

- Article du Monde présentant le choix du journal "Le Parisien" de ne pas réaliser ou commander de sondages durant la campagne présidentielle.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Fichier joint en annexe (PDF).

Method

POUR COMMENCER (5') :

Questionner les participant·es sur ce qu'est un sondage, à quoi peut-il servir ?
Noter les différentes réponses au tableau.

ÉTAPE 1 (25') :

En petit groupe, remplir la fiche exercice (cf. fichier joint en annexe) en travaillant sur le sondage Elabe du 23 janvier 2019.

ÉTAPE 2 (15') :

Mise en commun des réponses devant le groupe entier. On s'attardera particulièrement à mettre en commun les réponses concernant les écarts observés entre ce sondage et les résultats réels, ainsi qu'à lister les différentes hypothèses émises par les groupes qui expliqueraient ces écarts.

Il est intéressant de questionner notamment la difficulté de réaliser un échantillon représentatif, ainsi que les marges d'erreur possible. Par exemple, les intentions de vote à un instant T sont amenées à évoluer au fur et à mesure d'une campagne électorale.

ÉTAPE 3 (5') :

Revenir sur les idées émises au départ de l'activité sur la définition d'un sondage. Les représentations des participant·es ont-elles changées ?

Exposer la définition donnée par la loi sur les sondages :
La loi du 19 juillet 1977, telle que modifiée par celle du 25 avril 2016, définit le sondage comme : ***"une enquête statistique visant à donner une indication quantitative, à une date déterminée, des opinions, souhaits, attitudes ou comportements d'une population par l'interrogation d'un échantillon."***

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

En prolongement, il est possible de faire expérimenter par les participant·es la création d'un sondage d'opinion (cf. fiche ***Je créé mon sondage d'opinion***).

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- A qui servent les sondages ?
- Les sondages sur les intentions de vote peuvent-ils être une source d'information fiable ?
- Quelle influence peuvent-ils avoir par ailleurs sur nos choix ?